

**CONVENTION RELATIVE À LA MISE EN OEUVRE D'UNE PÉRIODE
DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL N° P1733350045 0 0**

Articles L. 5135-1 et D. 5135-1 et suivants du code du travail



13912*02

L'ORGANISME PRESCRIPTEUR

Dénomination : Agence Pôle emploi LORMONT
 Forme juridique : Etablissement public administratif
 Adresse : IMM LE SIGNAL ARRET TRAM CARRIER 4 RUE ROMAIN ROLLAND

Code postal : 33308 Commune : LORMONT CEDEX 3995
 S'agit-il d'un prescripteur conventionné ? Oui Non - Si oui, référence du conventionnement :
 Coordonnées de la structure conventionnant :

S'agit-il de la structure d'accompagnement ? Oui Non

LE BÉNÉFICIAIRE

M. Mme Nom de naissance : SA DE OLIVEIRA Prénom : LAURA
 Norm d'usage : SA DE OLIVEIRA RQTH : AAH : Autres TH :
 Né(e) le : 18/02/1990 à (commune) : LIMOGES
 (département / pays) : HAUTE-VIENNE

Nationalité : France Union européenne ou EEE ou Confédération suisse Autre
 Si Autre : Intitulé du titre de séjour : _____
 N° du titre de séjour : _____ Date d'expiration : | | | | | | | | | |

Adresse : BATIMENT 9
 Complément d'adresse : 9 RUE YVES MONTAND
 Code postal : 33530 Commune : BASSENS
 Pays : FRANCE
 0663817968 Courriel : LAURA-OLIVEIRA@LAPOSTE.NET

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Situation du bénéficiaire avant l'entrée en période de mise en situation en milieu professionnel :

Demandeur d'emploi suivi par Pôle emploi - N° DE : 001 8117162P
 Jeune sans emploi suivi par la mission locale - Date inscription : | | | | | | | | | |
 Demandeur d'emploi suivi par un organisme relevant du 1° bis du L. 5311-4 du code du travail
 - Date inscription : | | | | | | | | | |
 Salarié d'une structure de l'IAE relevant du 2° du L. 5311-4 du code du travail
 Salarié bénéficiant d'un contrat aidé | | | | | | | | | | | | | |
 dépt année n° ordre avenant renouvellement avenant modification

Autre salarié en accompagnement social ou professionnel
 Autre, à préciser :

Si le bénéficiaire est un salarié :

Dénomination / Raison sociale de l'employeur :
 Forme juridique :
 Adresse :
 Code postal : | | | | | Commune :
 N° SIRET : | | | | | | | | | |

Représenté par : Nom :
 Fonction :
 Prénom :

REÇU LE
06 FEV. 2017
Pôle emploi Lormont

LA STRUCTURE D'ACCUEIL

Dénomination / Raison sociale : DOLCE VETO
 Forme juridique : Société d'exercice libéral à responsabilité
 N° SIRET : 82312758400014 Code APE : 7500Z
 Adresse : 9 PLACE MAUCAILLOU
 Code postal : 33450 Commune : ST SULPICE ET CAMEYRAC
 Pays : FRANCE
 Activité principale : ACTIVITES VETERINAIRES
 Convention collective ou accord de branche applicable :
 Personne responsable du bénéficiaire : Nom : PÉTI-ÉTIENNE Prénom : Amandine
 Fonction : gérant
 Courriel : a.petit-etienne@dolceveto.fr

LA STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT

S'agit-il de l'organisme prescripteur ? Oui Non - SI OUI, NE COMPLETER QUE LA ZONE CONSEILLER REFERENT -

Dénomination :
 Forme juridique :
 Adresse :
 Code postal : | | | | | Commune :
 Conseiller référent : Nom : JUSTIN Prénom : Amandine
 Courriel : _____ @ _____

LA PÉRIODE DE MISE EN SITUATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

La période est prévue du : 13/02/2017 au 24/02/2017 soit 35 heures.

Renouvellement ? Oui Non - Si oui, n° de la convention initiale :

Lieu d'exécution (si différent de l'adresse de la structure d'accueil) :

Objet de la période de mise en situation en milieu professionnel :

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Confirmer un projet professionnel
- Initier une démarche de recrutement

ACTIVITÉS CONFIEES – CONDITIONS DE MISE EN OEUVRE ET D'EVALUATION

Activités confiées et objectifs associés : Détail des activités et conditions de mise en œuvre en annexe
 Auxiliaire Spécialisé / Spécialisée Vétérinaire -ASV-

Organisation de la période dans la structure d'accueil

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Lundi : de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 | <input checked="" type="checkbox"/> Vendredi : de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mardi : de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 19h00 | <input type="checkbox"/> Samedi : de à et de à |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mercredi : de 09h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h00 | <input type="checkbox"/> Dimanche : de à et de à |
| <input checked="" type="checkbox"/> Jeudi : de 09h00 à 13h00 et de à | Observations : |

Mise à disposition d'équipement de protection individuelle : Oui Non

Si oui, préciser :

Présence d'autres mesures de prévention : Oui Non

Si oui, préciser :

Obligations des parties :

Le bénéficiaire s'engage à exercer les activités et tâches telles que définies dans la présente convention et à mettre en œuvre l'ensemble des actions lui permettant d'atteindre les objectifs d'insertion socioprofessionnelle attendus, et notamment :

- Respecter le règlement intérieur de la structure d'accueil et les consignes qui lui sont données et informer le conseiller référent de tout retard ou absence en fournissant les documents justificatifs requis ;
- Se conformer à l'ensemble des dispositions et mesures en matière d'hygiène et de sécurité applicables aux salariés dans la structure d'accueil, notamment en matière de port obligatoire des EPI et propres aux activités et tâches confiées ;
- Informer le conseiller référent de tout incident et/ou accident ;
- Informer le conseiller référent et/ou la personne responsable de son accueil et de son suivi des difficultés qu'il pourrait rencontrer dans la mise en œuvre de cette période ;
- Auto évaluer l'apport de la période de mise en situation en milieu professionnel dans la construction de son parcours d'insertion socioprofessionnelle.

La structure d'accueil s'engage à prendre l'ensemble des dispositions nécessaires en vue de permettre au bénéficiaire d'exercer les activités et tâches telles que définies dans la présente convention, à l'accompagner afin de lui permettre d'atteindre les objectifs d'insertion socioprofessionnelle attendus, et notamment à :

- Désigner une personne chargée d'accueillir, d'aider, d'informer, de guider et d'évaluer le bénéficiaire pendant la période de mise en situation en milieu professionnel ;
- Ne pas faire exécuter au bénéficiaire une tâche régulière correspondant à un poste de travail permanent, à un accroissement temporaire d'activité, à un emploi saisonnier ou au remplacement d'un salarié en cas d'absence ou de suspension de son contrat de travail ;
- S'assurer que la mise en situation en milieu professionnel respecte les règles applicables à ses salariés pour ce qui a trait aux durées quotidiennes et hebdomadaires de présence, à la présence de nuit, au repos quotidien, hebdomadaire et aux jours fériés ;
- Etre couvert par une assurance Multirisque Professionnelle en cours de validité tant à l'encontre de tiers que sur des biens de la structure d'accueil ;
- Mettre en œuvre toutes les dispositions nécessaires en vue de se conformer aux articles R. 4141-3-1 et suivants du code du travail en matière d'information des salariés sur les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans son établissement et fournir l'ensemble des EPI nécessaires ;
- Prévenir dès connaissance des faits, et au plus tard dans les 24 heures, la structure d'accompagnement de tout accident survenant soit au cours ou sur le lieu de la mise en situation en milieu professionnel, soit au cours du trajet domicile-structure d'accueil ;
- Donner accès aux moyens de transport et installations collectifs ;
- Libérer, à la demande de la structure d'accompagnement, le bénéficiaire chaque fois que cela s'avère nécessaire.

La structure d'accompagnement s'engage, en la personne du conseiller référent, à assurer la mise en œuvre de la période de mise en situation en milieu professionnel, et notamment à :

- Assurer l'accompagnement dans la structure d'accueil du bénéficiaire au travers de visites et d'entretiens sous toute forme ;
- Intervenir, à la demande de la structure d'accueil et/ou du bénéficiaire pour régler toute difficulté pouvant survenir pendant la période de mise en situation en milieu professionnel ;
- Informer sans délai l'organisme prescripteur ou, si le bénéficiaire est salarié, l'employeur de ce dernier, de tout accident survenant au cours ou sur le lieu de la mise en situation en milieu professionnel ou de trajet qui lui serait signalé dans le cadre de cette période ;
- Réaliser le bilan / évaluation de la mise en situation réalisée, transmis, le cas échéant, à l'organisme prescripteur.

L'organisme prescripteur s'engage, à :

- Analyser la pertinence de la période de mise en situation en milieu professionnel proposée et d'en définir des objectifs adaptés aux besoins, possibilités et capacités tant du bénéficiaire que de la structure d'accueil ;
- Procéder à la déclaration dans les 48 heures de tout accident de travail ou de trajet qui lui serait signalé auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du lieu de résidence du bénéficiaire dès lors qu'il couvre le risque AT/MP.

Fait le : 16/02/2017 à St Sulpice et Cameyrac

Le (la) bénéficiaire ou son représentant légal (Signature) L'employeur si le bénéficiaire est salarié (Signature et cachet) La structure d'accueil (Signature et cachet) L'organisme prescripteur (Signature et cachet) La structure d'accompagnement si différent de l'organisme prescripteur (Signature et cachet)

SELARL DOLSE VETO

9 place Maucailou
 33450 SAINT SULPICE ET CAMEYRAC
 tél. 0586 30 87 91
 SIRET: 82312758400014

33310 LORMONNI
 4, rue Romain Rolland
 Immeuble "Le Parc Actif"
POLE EMPLOI DE LORMONNI
 transmis à l'ASP le

Destinataires :
 Exemple 1 : ASP / Exemple 2 : Bénéficiaire ou représentant légal / Exemple 3 : Employeur
 Exemple 4 : Structure d'accueil / Exemple 5 : Prescripteur / Exemple 6 : Structure d'accompagnement



Bilan de la Période de mise en situation en milieu professionnel

Pôle emploi : Agence Pôle emploi LORMONT
 Correspondant Pôle emploi : JUSTIN
 Nom du bénéficiaire : SA DE OLIVEIRA LAURA
 N° identifiant : 001 6117162P

Structure d'accueil : DOLCE VETO
 Correspondant de l'entreprise :
 Convention n° : P17333350045 0 0
 Code ROME : A1501

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
 Confirmer un projet professionnel
 Initier une démarche de recrutement

Emploi/métier : Auxiliaire Spécialisé / Spécialisée Vétérinaire -ASV-

Commande du conseiller Activités et compétences associées	Résultats (cocher l'un des trois niveaux)			Tâches réalisées, matériel et matériaux utilisés
	Ne connaît pas	Sait faire	Maîtrise	
Identifier le motif de consultation et son degré d'urgence et informer le client sur les modalités de prise en charge de l'animal Préparer et installer l'animal (désinfection, rasage, mise en cage, ...) Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ... Conseiller sur l'alimentation, les soins, la médication de l'animal ou procéder à la vente de médicaments, d'apports nutritionnels Entretien d'un poste de travail Désinfecter et décontaminer un équipement Détruire des déchets Techniques d'approche et de manipulation des animaux Règles d'hygiène et d'asepsie Biologie animale Pathologies animales	X	X X X X X		dépend de l'acte. Acte de base: SAI FAIR

Informations liées à l'emploi	Oui	Non	N'a pas pu être évaluée	Commentaires
Autres informations liées à l'emploi				



Bilan de la Période de mise en situation en milieu professionnel

Pôle emploi : Agence Pôle emploi LORMONT
Correspondant Pôle emploi : JUSTIN
Nom du bénéficiaire : SA DE OLIVEIRA LAURA
N° identifiant : 001 0117162P

Structure d'accueil : DOLCE VETO
Correspondant de l'entreprise :
Convention n° : P17333350045 0 0
Code ROME : A1501

Le bénéficiaire peut : - présenter sa candidature à un poste de ASV oui non
- s'orienter vers ce métier oui non

Autre : soi encadrement avec une formation au GYPSA

-> Actions préconisées (types d'entreprise, type de formation...) :

-> Contacts à prendre (le cas échéant) : GYPSA (Bloncourt)

Date : 24/02/14
SIGNATURE :

matinée volontaire et prise d'initiative lors du stage
Doit consolider des bases techniques mais si bien encadré
peut évoluer rapidement.

SIGNATURE :

Direction de la communication du Pôle emploi © - Com n° 113 - Décembre 2014

Annexe à la prescription

PRESTATION DEMANDEUR

• Période de mise en situation
en milieu professionnel

Page 1

Annexe à la convention n° P17333350045 0 0
PMSMP du : 13/02/2017 au : 24/02/2017
Bénéficiaire : SA DE OLIVEIRA LAURA
Structure d'accueil : DOLCE VETO
Objet de la PMSMP :

- Découvrir un métier ou un secteur d'activité
- Confirmer un projet professionnel
- Initier une démarche de recrutement

Si nécessaire, joindre la fiche ROME et cocher les activités concernées dans la fiche.

Auxiliaire Spécialisé / Spécialisée Vétérinaire -ASV-

Activités confiées et objectifs associés

Identifier le motif de consultation et son degré d'urgence et informer le client sur les modalités de prise en charge de l'animal
Préparer et installer l'animal (désinfection, rasage, mise en cage, ...)
Préparer le matériel et apporter une aide technique au vétérinaire, à l'éleveur, ...
Conseiller sur l'alimentation, les soins, la médication de l'animal ou procéder à la vente de médicaments, d'apports nutritionnels
Entretien un poste de travail
Désinfecter et décontaminer un équipement
Détruire des déchets
Techniques d'approche et de manipulation des animaux
Règles d'hygiène et d'asepsie
Biologie animale
Pathologies animales

Un exemplaire de ce document doit être conservé par le bénéficiaire ou son représentant légal, l'employeur, la structure d'accueil, le prescripteur et la structure d'accompagnement.